



# AVIS DE MISE EN CANDIDATURE SUPPLÉMENTAIRE

## Conseil de l'École Valois

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature aux deux (2) postes à pourvoir au sein du Conseil de l'École Valois (Prince Albert). Un (1) poste de parent d'élève est pour un mandat de deux (2) ans et un (1) poste, en élection partielle, de représentant communautaire est pour terminer un mandat d'un (1) an. Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, un (1) poste doit être assumé par un parent d'élève de l'École Valois et un (1) poste de représentant communautaire par un adulte de langue minoritaire qui réside dans la zone de fréquentation de l'école.

Les candidatures seront reçues pendant les heures d'ouverture de l'école jusqu'à  
**16 h 00, le vendredi 16 octobre 2020**

à l'École Valois (449, 10<sup>ème</sup> Rue Est) et pendant les heures d'ouverture de l'école à  
**compter du vendredi 9 octobre 2020.**

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec l'agente des mises en candidature, Janelle Paul, au (306) 763-0230 ou avec le directeur adjoint de scrutin, René Archambault, au 1(877) 273-6661 ou au (306) 584-2558.

Dans l'éventualité d'une élection, le scrutin se déroulera le mercredi 28 octobre 2020 de 10 h 00 à 20 h 00.

Fait à Regina, le 8 octobre 2020.

## Critères pour une mise en candidature

### pour un poste de parent au sein du conseil d'école

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année de l'école fransaskoise ;
- Être le parent d'une ou d'un élève de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année inscrit.e à l'École Valois

### pour un poste de représentant communautaire au sein du conseil d'école

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Posséder sa citoyenneté canadienne ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année de l'école fransaskoise ;
- Résider dans la zone de fréquentation de l'École Valois.